

<b>Requérant (propriétaire)</b>	<b>Auteur de l'étude</b>
Société : .....	Société : .....
Nom : .....	Nom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
NPA/Lieu : .....	NPA/Lieu : .....
Tél. : .....	Tél. : .....
Fax : .....	Fax : .....
E-mail : .....	E-mail : .....

**Versement de l'aide financière à**

Titulaire du compte : .....

Nom de la banque ou CCP : .....

N° compte/IBAN : .....

**Bâtiment**

Rue et n° : ..... Lieu-dit : .....

N° parcelle : ..... N° ECA : .....

Année de construction : ..... Nombre d'appartements : .....

Affectation (selon SIA 380/1) :  Habitat collectif  Habitat individuel  Autres : .....

Energie de chauffage : ..... Consommation annuelle (kWh) : .....

Certificat CECB Coût de l'étude : .....

Etude d'assainissement énergétique Coût de l'étude : .....

Cours de formation continue pour concierges  
ou responsables techniques des bâtiments Coût de la formation : .....

**Documents à joindre obligatoirement à la demande**

- Offre de l'auteur de l'étude
- Inscription et facture (pour formation uniquement)

**Les dossiers incomplets seront retournés au requérant**

Conditions d'octroi		
<b>Certificat énergétique des bâtiments (CECB/certificat énergétique cantonal des bâtiments)</b>	Forfait CHF 400.--	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat effectué par un bureau reconnu CECB<sup>4</sup> : <a href="http://www.cecb.ch">www.cecb.ch</a>.</li> </ul>
<b>Études d'assainissement énergétique</b>	50 % du coût <b>Subvention max. CHF 400.--</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur toute autre étude (production de chaleur, certification énergétique, analyse thermographique, etc.).</li> <li>• Une subvention par bâtiment existant.</li> </ul>
<b>Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments</b>	Participation jusqu'à CHF 150.--	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le coût de la formation doit être supérieur au montant de la subvention.</li> <li>• Cours organisés par des associations reconnues dans le domaine des économies d'énergie et bonnes pratiques environnementales (<a href="http://www.suisseenergie.ch/fr-ch/formation">http://www.suisseenergie.ch/fr-ch/formation</a>).</li> <li>• Max 5 subventions par entreprise.</li> </ul>

Un descriptif complet établi par le fournisseur pourra vous être demandé ultérieurement pour compléter le dossier.

**Pour pouvoir bénéficier d'une subvention, les études ne doivent pas débiter avant l'obtention de l'accusé de réception du dossier de demande de subventionnement.**

Le/la bénéficiaire a pris connaissance du règlement communal et des dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », et s'engage à fournir tous les documents nécessaires.

Lieu et date : ..... Signature : .....

**Ce formulaire est à retourner au :**

Centre technique communal  
Commission du fonds pour le développement durable  
Ch. des Esserts 5  
1024 Ecublens  
Tél. 021 695 60 10

Décisions et visas (laisser libre)				
Reçu le : .....		N° de dossier : <input type="text"/>		
Initiales	Visa	<input type="checkbox"/> Envoi accusé de réception .....	Visa	
CDS	<input type="checkbox"/> < 5'000.-		<input type="checkbox"/> Dossier validé le : .....	
MUN	<input type="checkbox"/> 5'000.- à 15'000.-		<input type="checkbox"/> Dossier refusé le : .....	
MUNPT	<input type="checkbox"/> > 15'000.-		->envoi réponse le : .....	
Montant maximum octroyé : <input type="text"/>		Nom	Visa	
Commentaires :				

Version 4-1.7.2014